

CHRONIQUE.

La principale inspection des monuments historiques de l'Algérie, celle qui se fait à l'époque des vacances, a eu lieu, cette année, dans les mois de juillet et d'août : elle a porté sur une partie de la province d'Alger, sur le littoral de l'ouest et a été prolongée jusqu'à Tanger, dans le Maroc.

Cette dernière excursion, faite par M. Berbrugger, en dehors de l'Algérie, pourrait sembler sortir du cercle de ses attributions ; mais, quiconque a étudié les annales de ce pays sait fort bien que la Tunisie et le Maroc ne peuvent se séparer historiquement de notre colonie. Ces trois pays, qu'on pourrait bien appeler l'*Atlantide*, puisqu'ils constituent la région de l'*Atlas*, ont eu un passé commun sous les Romains, les Berbers et les Arabes ; et ce n'est qu'à une époque relativement moderne qu'on les a vus se fractionner en trois états distincts.

Mais, sans entrer dans de plus amples détails à cet égard, contentons-nous d'indiquer, en quelques mots, l'itinéraire suivi par M. Berbrugger dans sa dernière inspection.

Nous ne mentionnons que pour mémoire les courses faites dans la province d'Alger et qui se rapportent à un terrain généralement connu.

Le premier point intéressant que M. Berbrugger a visité est Gibraltar, la *Montagne de Tarik*. Au point de vue spécial qui nous occupe, cette localité a joué un grand rôle dans l'histoire des Berbers et des Arabes d'Afrique, qui y ont même laissé quelques vestiges, entr'autres le *Moorish Castle*, ou château Maure, devant lequel on passe pour aller aux célèbres batteries voûtées, creusées dans le roc par les Anglais.

De Gibraltar, il est allé à Tanger, en passant devant Ceuta et Tarifa, ce dernier dans le détroit. Si la ville de Tanger n'offre pas beaucoup de traces romaines, il s'en rencontre aux environs, notamment au cap Spartel, où s'élève aujourd'hui un très-beau phare, sous la direction de M. Léon Jacquet, ingénieur français appartenant à l'administration des ponts-et-chaussées.

Mais, ce que l'on rencontre surtout dans cette région, ce sont les restes de la domination portugaise. Quant aux Anglais, qui ont occupé Tanger pendant quelques années, dans la dernière moitié du 17^e siècle, il ne subsiste d'eux que les ruines d'un môle qui paraît avoir été assez considérable.

Dans la province de l'Ouest, M. Berbrugger a passé quelques jours à Oran pour relever les inscriptions latines, arabes et espagnoles qui sont déposées sur la promenade de l'Étang. Il a fait quelques autres travaux de même genre sur des dépôts de même nature appartenant à cette province. Mais, ne voulant donner ici que de courtes indications, nous renvoyons le lecteur aux publications que M. Berbrugger donnera, sans doute, bientôt dans notre *Revue*, sur sa dernière excursion archéologique.

CHERCHEL (*Julia Caesarea*). — M. de Lhotellerie, directeur du Musée archéologique de cette ville, écrit à M. Berbrugger, à la date du 24 août :

« Vous avez eu raison de fixer le point de départ de l'ère mauritanienne à l'an 40 de J.-Ch. Je le démontrerai prochainement par la publication d'une inscription qui vient corroborer la leçon que vous avez donnée à ce sujet dans la *Revue Africaine* (octobre 1856). »

Dans une lettre datée du même jour, M. de Lhotellerie annonce que la Société archéologique de Cherchel se propose de faire imprimer très-prochainement un annuaire dans le genre de ceux de la Société de Constantine.

Le président de la Société historique Algérienne saisit cette occasion de faire savoir aux correspondants qui lui ont écrit dans ces derniers temps, que, s'il n'a pas répondu à leurs lettres, c'est qu'il était en tournée d'inspection. Ils verront, du reste, par ce numéro, que leurs communications ont été bien accueillies.

KABILIE DU JURJURA. — On nous écrit de Fort-Napoléon, le 20 juillet 1862

« J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, en vous priant de l'insérer, si vous l'en trouvez digne, dans la *Revue Africaine*, un petit travail sur les traditions latines, grecques et musulmanes relatives aux origines Berbères. C'est le premier article d'une

série d'études que j'ai terminées sur les migrations des populations africainès avant l'islamisme. Vous y trouverez bien des faits déjà connus et depuis longtemps discutés. Aussi, quoiqu'il renferme quelques aperçus nouveaux sur les sources où les écrivains musulmans ont puisé leurs récits, et qu'il réunisse en un seul faisceau bien des documents jusque-là épars, j'aurais hésité à vous envoyer cet essai, s'il n'était la préface nécessaire d'un travail complet.

» La deuxième partie vous paraîtra, je l'espère, plus intéressante. J'y détermine, d'après les auteurs grecs et latins, divers mouvements de population qui ont changé, à plusieurs reprises, la face du pays, et j'y prouve qu'il s'est produit dans le nord de l'Afrique, non pas des variations de nom, comme l'affirment plusieurs auteurs, mais bien de véritables émigrations et des invasions réelles.

» Quant à la troisième, j'y expose un nouveau système de critique tiré du genre de vie et d'habitations des tribus qui existaient au temps de Mahomet, et je trouve, dans les résultats de cet examen, les moyens de renouer assez solidement les fils brisés de l'histoire Africaine.

» Tout ce travail est maintenant terminé. Je vous aurais même adressé les trois articles à la fois, si je n'attendais, pour vérifier le deuxième, la liste des tribus d'Ethicus, que vous avez citée dans vos *Epoques militaires*, et que les recherches de mes amis n'ont pu découvrir encore à Paris.

» Au cas, Monsieur, où vous jugeriez que mon travail ne déparerait pas votre *Revue*, je vous serai obligé de me le faire savoir et, au moment où vous jugeriez convenable de le publier, de m'en faire adresser les épreuves. — Il y a dans les notes un assez grand nombre de noms propres, que je tiendrais à vérifier moi-même.

» Je termine cette lettre trop longue, en vous priant d'excuser mon importunité.

» Agréez, etc.

» H. TAUXIER.

On a vu la première partie du travail de notre correspondant (v. p. 353), elle fait désirer le reste.

SOUSSA (Hadrumetum). — On nous écrit de cette ville, à la date du 17 juillet 1862 :

« Etant à la veille de mon départ pour Gabès, où je vais résider comme agent consulaire de France, je viens me mettre à la disposition de la Société historique de votre ville, qui m'a fait l'honneur de m'admettre au nombre de ses membres, pour tous les renseignements qu'elle voudra bien me demander sur la province d'El-Aradh que je vais bientôt habiter, et qui sera désormais l'objet de mes diverses études.

Mon silence jusqu'à ce jour s'explique de la manière suivante :

M. Espina auquel les liens de la plus profonde reconnaissance me tiennent attaché, à plus d'un titre, et qui a été mon maître, comme il est encore l'un de mes meilleurs amis, a toujours rempli trop bien à Soussa le rôle de correspondant de notre société, pour qu'il me fût permis en aucun cas de faire de l'archéologie dans sa résidence, c'est-à-dire sur le terrain de ses propres investigations.

« Mais si Tacape (Gabès) qui a dû être un séjour délicieux, selon le témoignage de Pline, me fournit l'occasion de vous parler de ses antiquités, dont de récents rapports affirment l'existence, je me ferais alors un très-agréable devoir de m'associer aux travaux de mes confrères, dans la limite de mes forces, en leur offrant, de temps à autre, mon contingent de bon vouloir et d'informations exactes.

« Veuillez agréer, etc.

« H. SICARD. »

Nous accueillerons avec reconnaissance les communications que M. Sicard veut bien nous promettre. Il va se trouver sur un terrain très-riche, il est plein de dévouement et possède les aptitudes nécessaires pour bien observer. Nous avons donc tout lieu d'espérer que la récolte sera bonne et abondante. Après les travaux de MM. Temple, Tissot, etc., il reste encore beaucoup à faire de ce côté. Une statistique exacte des vestiges antiques serait déjà une œuvre très-utile; ce serait une bonne préparation aux recherches que M. Sicard se propose de faire.

RECTIFICATION ÉPIGRAPHIQUE. — Notre honorable correspondant, M. le Dr Leclerc, de Constantine, actuellement en congé en France, nous écrit de Ville-sur-Ilion (Vosges), à la date du 8 août :

« Je viens de trouver, dans ma bibliothèque, une inscription qui m'a paru curieuse. Elle se trouve dans *la France monumentale*

page 155, sous la rubrique Corseul, l'ancien Curiosolium. La voici :

D M S
SILICIA NA
MOIDE DO
MO AFFRIKA
EXIMIA PIETATE
FILIVM SECVTA
HIC SITA EST
VIXIT A — LXV
CN IANVARI
VS FIL — POSVIT

« M. de Fréminville a ainsi traduit ce document :

« Silicia Nammoidæ, de la famille Afrika, suivant la haute piété de son fils, fut déposée ici. Elle vécut 65 ans. Aux calendes de janvier, son fils érigea ce monument. »

« Cette inscription existe dans l'église de Corseul.

« Il m'a paru utile de vous la signaler, parce qu'elle intéresse l'Algérie, et parce que son traducteur semble gravement errer. C'est ainsi que je traduirais :

« Silicia Nammoïde, africaine d'origine, pleine de tendresse pour son fils, l'a suivie, et a été enterrée ici, ayant vécu 65 ans. Cneius Januarius, son fils, a érigé ce monument.

« Agréez, etc.

« H. LECLERC,

« médecin major, en congé. »

— M. Louis Piesse, auteur d'un excellent *Itinéraire en Algérie*, qui vient de paraître et dont nous parlerons dans cette *Revue*, nous adresse de Paris le dessin d'un sarcophage que nous avons vu ensemble à la porte Vallée (Constantine), en 1847, et qui a disparu depuis lors, si nous sommes bien informés.

Au reste, la courte description que nous allons en faire, d'après le croquis de M. Piesse, aidera à le retrouver s'il n'est qu'égaré.

Ce sarcophage, dont le couvercle manquait, était sculpté sur trois côtés, le grand côté antérieur et les deux petits, l'autre étant sans doute destiné à être appuyé contre une muraille et à ne pas être en vue, par conséquent.

1° *Grand côté antérieur.* Au-dessous du bord supérieur, il offre quatre bucrânes reliés par trois guirlandes. Au-dessus de chaque guirlande est une tête de profil, coiffée de rouleaux de cheveux

tombant perpendiculairement avec une remarquable raideur. Les deux têtes de la gauche regardent à droite, tandis que celle de droite regarde à gauche. Il y a l'amorce d'une bandelette sur cette dernière. Toutes trois sont remarquables par un nez droit, une bouche rentrante et un menton proéminent.

Au-dessous de ce sujet et contre le bord inférieur, on voit sept animaux qui ressemblent à des dauphins et dont les queues vont toucher, deux par deux, le museau d'un des bucrânes. Sous les queues, on distingue des ornements qui rappellent assez ceux qu'on a longtemps appelés fleurs de lotus sur les médailles de Cléopâtre Séléne. Entre ces têtes, est un autre ornement en forme de lyre.

2° *Premier petit côté.* Tête de face entre deux cornes d'abondance. Les cheveux sont relevés en trois mèches figurant des flammes au-dessus du front, qu'elles laissent tout-à-fait découvert. Deux autres mèches retombent le long de la tête, au-dessous du menton, autour duquel on remarque un ruban dont les deux bouts descendent en avant du col.

3° *Deuxième petit côté.* Il est fruste, mais le peu qu'on en aperçoit fait penser qu'il était semblable au précédent.

Nous signalons ce monument égaré aux investigations du savant M. Cherbonneau.

UN MONUMENT HISTORIQUE. — On se rappelle que, par l'initiative de la *Société historique algérienne*, le Conseil municipal d'Alger, puis le Conseil général du département ont été saisis d'une question qui intéresse l'art à un très haut degré. Cette question se retrouvant aujourd'hui à l'ordre du jour, nous la remettons de nouveau sous les yeux du lecteur (1).

Le travail de transformation que notre ville subit, depuis 1830, aura pour résultat définitif de faire disparaître toutes les habitations indigènes, aussi bien les palais que les masures. Il serait très regrettable, cependant, qu'il ne restât pas au moins un échantillon remarquable de l'architecture mauresque si gracieuse, si originale et dont les gens de goût recherchent les rares exemples encore subsistant avec une ardeur qui témoigne de leur importance.

De là, devait naître la pensée de conserver une belle maison mauresque comme monument historique. On avait d'abord jeté les yeux sur le charmant immeuble où se trouvent aujourd'hui la Bibliothèque et le Musée; les amis de l'art ont fait tout ce

(1) Cet article était écrit avant la séance du 30 septembre dernier, dans laquelle le Conseil général a approuvé l'acquisition du palais de Mustafa pacha comme monument historique à conserver et comme futur emplacement de la Bibliothèque et du Musée.

qu'ils ont pu pour le sauver de la destruction dont le menaçait un projet de rempart, qui semblait pouvoir se modifier sans inconvénient pour la défense nationale.

Aujourd'hui, il n'est plus permis de rien espérer à cet égard : le rempart est presque fini selon son tracé primitif et la chute du monument où est la Bibliothèque n'est plus qu'une question de temps. M. le Ministre de la guerre, dans sa haute sympathie pour cet établissement et pour le Musée qui lui est annexé, avait décidé qu'on ne les déplacerait point, tant qu'on n'aurait pas trouvé pour eux un emplacement convenable. Cela semblait impliquer une idée de *statu quo* dans la situation ; mais les circonstances en ont décidé tout autrement : par le fait, en ce moment, la Bibliothèque s'est vu retirer une partie des locaux dont elle avait toujours joui ; le rempart s'élève devant elle à une hauteur qui dépasse les croisées du Musée, de sorte qu'après le remblai terminé, les salles d'archéologie seront devenues de véritables caves.

Ici, nous racontons purement et simplement et n'accusons personne : si l'état de chose s'est ainsi modifié d'une manière gênante et désagréable pour la Bibliothèque et surtout pour le Musée, c'est que sans doute il n'y a pas eu moyen de faire autrement.

Cependant, il importait de prendre un parti. Or, il ne s'agissait plus seulement de la conservation d'un monument historique, il fallait encore pourvoir à une nouvelle installation de la Bibliothèque et du Musée qui ne peuvent plus rester rue des Lotophages, par les motifs que nous venons de développer.

L'an dernier, M. le Directeur-Général des affaires civiles avait eu la pensée de réunir dans un même bâtiment, qui eût été construit près du Théâtre, sur le terrain Lépine, l'École de Médecine, les Mines, la Bibliothèque avec le Musée et l'Exposition permanente. Ce projet a été abandonné par des considérations qu'il serait trop long de développer ici.

On est revenu alors, en ce qui concerne la Bibliothèque et le Musée, à un plan, proposé jadis et qui nous paraît le meilleur que l'on puisse adopter, car il a l'avantage de résoudre à la fois deux questions importantes :

1° La conservation d'une belle maison mauresque, comme monument historique ;

2° L'installation définitive de la Bibliothèque et du Musée.

Le plan consiste à faire l'acquisition du palais de Moustafa-Pacha rue de l'État-Major et à y placer ces deux établissements. Par là, on conserve un très bel échantillon de l'architecture civile des Indigènes, en donnant au Musée un local qui est déjà une sorte de Musée très curieux en lui-même, et qui le deviendra de plus en plus, à mesure qu'on l'aura enrichi de toutes les

sculptures, peintures, boiseries mauresques, etc., que la démolition des grandes maisons indigènes laisse successivement sans emploi.

Certes, les amis de l'art tiendront compte à M. le duc de Malakoff et à l'honorable M. Mercier-Lacombe, qui seconde si bien ses bonnes et heureuses intentions, de la réalisation d'un projet qui a préoccupé très justement la Société historique, puis le Conseil municipal et le Conseil général. Quand tout vestige de l'architecture mauresque aura été effacé du sol de notre ville — ce qui ne peut guère tarder au train dont vont les choses — on devra en effet à notre Gouverneur-Général la conservation d'un échantillon unique qui permettra du moins de connaître dans l'avenir et de pouvoir montrer aux étrangers qui nous visiteront un type de belle maison mauresque.

C'est un de ces actes qu'il n'est pas nécessaire de beaucoup commenter pour en faire comprendre l'à-propos et l'importance. Il augmentera heureusement le nombre de ceux auxquels le glorieux nom de Malakoff se rattache en ce pays.

UNE ANTIQUITÉ RARE! — On écrit de Tunis, à la date du 20 septembre dernier au Conservateur du musée d'Alger :

« J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai trouvé dans une grotte de six mètres de profondeur environ, au-dessous de la carrière que j'exploite à Sidi ben Assen, à trois kilomètres environ de Tunis, voisin de Carthage, un moule dans lequel on coulait deux médailles à la fois ou deux autres pièces inconnues. M. Alkan, chimiste, naturaliste à Tunis, pour son altesse le Bey, m'a dit que ce moule date du temps des Carthaginois.

« Veuillez me dire si cette pièce peut avoir place dans votre musée. Cette pièce est parfaitement conservée tout en donnant son antiquité. J'en veux trois mille francs.

« Agréez, etc.

« ACCARD. »

La lettre que nous venons de reproduire textuellement n'explique pas la valeur de l'objet découvert avec autant de clarté qu'elle énonce le prix qu'on en demande. Cependant, comme c'est la valeur qui justifie la prétention vénale, il faut de toute nécessité que l'une soit aussi claire que l'autre.

Le Conservateur ne peut donc qu'attendre le *fiat lux* qui lui fera comprendre sur quoi M. Accard se fonde pour demander trois mille francs d'un moule antique. Serait-ce parce qu'un chimiste lui a dit qu'il était Carthaginois? Ce n'est pas une base bien solide d'évaluation.

Pour tous les articles non signés

Le Président,

A. BERRUGGER.